

AFFIRMER SA FOI DANS UN MONDE PLURI-RELIGIEUX

26 juin - 28 juin 2018

Domaine Lyon Saint Joseph – Lyon

La foi chrétienne au défi de l'islam : Comprendre et trouver les mots

Sœur Colette Hamza

Service national pour les relations avec les musulmans (SNRM)

« Si l'on parle de Dieu en Europe et en France aujourd'hui, c'est grâce (certains diraient à cause) des musulmans » disait le cardinal Tauran lors d'une interview. L'islam vient donc nous interpeller, nous convoquer dans notre foi chrétienne. Il nous faut donc d'une part comprendre ce qu'est la foi musulmane, et les questions qu'elle nous pose et trouver les mots pour dire et témoigner de notre propre foi. C'est défi qui nous est lancé aujourd'hui.

I. Foi musulmane et foi chrétienne au défi :

I.1 Comprendre la foi musulmane et ses questions posées au christianisme :

- **Dieu un et trine :**

La question qui surgit le plus souvent de la part de chrétiens à propos des musulmans est « avons-nous le même Dieu ? »

La question est piégée dans la mesure où le terme *même* signifie parfois un et parfois deux.

Y aurait-il deux dieux alors que nous confessons les uns et les autres le Dieu unique ?

Lorsqu'il aborde cette question, le Concile Vatican II n'emploie pas la formule du « même Dieu ». La Constitution dogmatique *Lumen Gentium* parle des « musulmans qui, professant avoir la foi d'Abraham, **adorent avec nous le Dieu unique**, miséricordieux, futur des hommes au dernier jour¹».

Nous confessons et adorons donc les uns et les autres le Dieu unique, même si nous ne le faisons pas de la même manière et si notre conception, compréhension de l'Unique ou de l'unicité diffère.

La foi musulmane se reçoit d'un Dieu qui parle, qui a parlé à un homme, considéré comme prophète, comme il a parlé à des prophètes antérieurement. Un Dieu qui révèle sa voie, sa Loi, à travers des signes dans deux livres, celui entre « deux reliures », le Coran et celui de la nature, de la création. Mais ce Dieu ne donne pas accès à ce qu'il est lui-même, il ne **se** révèle pas.

Ce Dieu Un de l'islam qui révèle sa voie est le Tout-Autre absolument, transcendant, inaccessible, incomparable. Sa transcendance ainsi proclamée, dit son altérité absolue plus que son éloignement, car on peut lire dans le Coran qu' « Il est plus proche de vous que votre veine jugulaire.² » Il est le Dieu plus grand, *Allah Akbar*, sans partage, sans comparaison, tout en étant le miséricordieux.

¹ Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Lumen Gentium* N°16

² Sourate 18,16

Le Dieu confessé par les musulmans, à la volonté duquel ils se remettent, se soumettent selon le sens du terme *islam*, est celui que chante le vieil hymne de la liturgie des Heures : « Toi l'au-delà de tout nous ne pouvons que t'appeler l'inconnaissable ».

Les musulmans professent un monothéisme radical dans le contexte du polythéisme de l'Arabie, au moment de la naissance de l'islam, au VII^e siècle de notre ère. Comme pour le judaïsme naissant l'enjeu est la lutte contre les idoles « ouvrages de mains humaines » comme le chante le psaume.

C'est dans ce contexte qu'il faut entendre la sourate 112 : « Dis « Lui Dieu est Un l'Unique ou l'impénétrable ! Il n'engendre pas ; il n'est pas engendré ».

Ce sont les dieux et déesses adorées à La Mecque qui sont ici visés.

Mais à nos oreilles chrétiennes cela résonne de manière particulière... « Il n'engendre pas...il n'est pas engendré ».

Dans les polémiques qui se développeront au Moyen âge, cette sourate sera utilisée pour mettre en doute le monothéisme chrétien.

« Ne dites pas trois, cessez de le faire, ce sera mieux pour vous. Dieu est unique ! Gloire à Lui ! Comment aurait-il un fils ?³ » peut-on lire dans le Coran.

Comment aurait-il un fils ? La question est posée à notre foi ? Et il nous faut en rendre compte. Que signifie engendrer ?

Dans la conception musulmane il s'agit d'un engendrement charnel, inaudible pour la sainteté et la grandeur d'un Dieu qui ne peut en aucun cas se mêler à la nature humaine !

Si dans le Coran, Jésus est appelé « Verbe de Dieu jeté en Marie, un esprit émanant de lui.⁴»,

comme on peut le lire dans la Sourate 4, cela ne signifie pas qu'il est Fils de Dieu.

Il est prophète de Dieu, crée de manière miraculeuse selon la volonté de Dieu pas sa parole créatrice, comme Adam l'a été. Il n'est qu'un être humain, une créature, au destin certes éblouissant, prophète, messie, verbe de Dieu, qui fait des miracles, sceau de la sainteté. Selon le Coran Jésus n'est pas mort en croix car Dieu ne peut laisser mourir son prophète de manière ignominieuse, mais a été élevé à Lui comme le rapporte la sourate 4 : « Ils ne l'ont pas tué, ils ne l'ont pas crucifié » (...) mais Dieu l'a élevé à Lui : Dieu est puissant et juste.⁵ »

Malgré la place éminente qu'il tient dans l'islam, Jésus ne peut être l'égal de l'Unique, du Dieu plus grand. Car comment dire du Messie qu'il est à la fois un être humain qui mène une vie très ordinaire, charnelle, et qu'il est Dieu ?

« Lui conférer un attribut de l'ordre humain écrit Karima Berger en parlant de Dieu, serait une tentative de réduire l'écart, la puissance, le mystère. En telle représentation y-a-t-il encore de l'autre ?⁶ »

Le Coran vient heurter, blesser mais aussi questionner la foi chrétienne dans ses fondements même, l'Incarnation, la Rédemption par la Croix, et la foi en un Dieu Un, qui est Père, Fils et Esprit.

³ Sourate 4, 171

⁴ Sourate 4,171

⁵ Sourate 4,157-158

⁶ Karima Berger, *Les Attentives, un dialogue avec Etty Hilesun*, Albin Michel, Paris 2014

Ainsi peut-on lire dans le Coran : « Dieu dit à Jésus, fils de Marie : « Est-ce toi qui as dit aux hommes : considérez-moi, ainsi que ma mère, comme deux divinités en dehors de Dieu ?⁷ » ou encore : « Ceux qui disent que Dieu est en vérité le troisième de trois sont impies.⁸ »

Comment recevoir aujourd'hui, entendre ce questionnement ? Comment répondre à ce qui est une déformation de la foi chrétienne ? Comment être attentif et purifier nos manières de croire, nos dévotions ?

Il est important de situer ce que l'on peut lire d'un certain christianisme, dans le Coran, en écho aux débats des conciles des premiers siècles sur la nature du Christ, la place de Marie comme Théotokos, mère de Dieu. Les communautés chrétiennes présentes en Arabie à l'époque de la naissance de l'islam sont issues des hérésies combattues par ces conciles. Le christianisme dont le Coran se fait l'écho est le reflet des divisions chrétiennes et des dérives hérétiques. Le Coran ne rend pas compte de la foi chrétienne telle que nous la professons.

Mais qu'est-ce que le Coran ?

- **Le statut de la Parole/Coran et la falsification des Écritures :**

Le Coran est considéré par les musulmans comme « la Parole » de Dieu révélée au prophète Mohammed. On pourrait dire par analogie que si pour les chrétiens, « le Verbe s'est fait chair », pour les musulmans, le Verbe s'est fait Livre. D'où le nom de « gens du Livre » donné aux juifs et chrétiens par les musulmans, par rapport auquel nous pouvons dire que nous ne sommes pas « gens » du Livre mais d'une personne le Christ

La doctrine théologique dominante prône le caractère révélé « incréé » du Coran en tant que Parole de Dieu. Cette révélation selon la Tradition s'est réalisée par l'intermédiaire de l'archange Gabriel : la parole de Dieu, gardée dans sa plénitude de toute éternité sur une Table céleste est « descendue » sur Mohammed.

Cette parole est aussi transmise, dictée par communication directe de la part de Dieu sans intermédiaire sur une période de 22 ans selon les circonstances pour la communauté musulmane naissante.

Depuis les débuts de l'islam les théologiens musulmans ont toujours distingué, le phénomène de la révélation et le texte coranique produit de la transcription humaine de la parole divine transmise oralement par Mohammed. Cette distinction a permis depuis les origines des interprétations du texte.

Mais une dimension de sacralité absolue donnée au texte coranique, en le confondant avec Dieu lui-même, a empêché et empêche aujourd'hui pour certains la possibilité de le rendre intelligible par une interprétation qui ne serait pas littérale.

Livre « dicté » ou Livre inspiré c'est la grande différence dans la manière d'appréhender les Écritures saintes entre musulmans et chrétiens.

Alors que pour les chrétiens, la Parole de Dieu est révélée, inspirée à des auteurs humains rédacteurs du texte biblique, pour les musulmans, Dieu a parlé directement à son prophète qui n'est que l'instrument passif, le canal de transmission. Pourtant le Coran ne contient pas à lui tout seul la totalité de la parole de Dieu qui, selon le Coran lui-même, est inépuisable.

⁷ Sourate 5,116

⁸ Sourate 5,73

18,109 : " Dis : "Si la mer était une encre pour les Paroles de mon Seigneur, la mer s'épuiserait avant que ne s'épuisent les Paroles de mon Seigneur, et même si Nous en apportions une quantité équivalente".

Pour la tradition musulmane, la révélation coranique se situe dans la continuité des révélations antérieures en particulier bibliques, reconnaissant dans les piliers de la foi les prophètes et les Écritures.

Mais le Coran est le sceau de la révélation venant clôturer celle-ci. Tout est donc vu à l'aune de la vérité coranique. Aussi pour expliquer les différences des écritures juives et chrétiennes, la Tradition parle de falsification des écritures puisque pour le musulman le Coran est vrai. Falsification qui pourrait désigner celle du texte mais le plus souvent de l'interprétation erronée de ces Écritures. Cette notion qui demeure encore présente dans l'esprit de beaucoup de musulmans est fortement questionnée par un certain nombre de théologiens aujourd'hui.

Importance donc de situer ce que rapporte le coran dans son contexte, d'en contextualiser la lecture et les affirmations notamment à propos du christianisme.

Il est tout aussi essentiel d'essayer d'entrer dans la cohérence de la foi musulmane pour entendre ce qui est confessé et ce qui peut être refusé au nom de la sainteté absolue de Dieu.

Nous sommes donc comme chrétiens convoqués à ce travail de connaissance de l'autre, musulman, dans *l'estime*, comme le dit le Concile dans le document *Nostra aetate*, de ce qui est sa foi.

Mais les musulmans nous requièrent aussi aujourd'hui pour rendre compte de la foi qui nous fait vivre et pour trouver les mots pour la dire.

I.2 Trouver les mots pour dire sa foi :

Face aux questions posées par le Coran lui-même, reprises par les musulmans que nous rencontrons, nous ne pouvons-nous contenter de professer des dogmes, de réciter le catéchisme de l'Église catholique ou de nous réfugier derrière le mystère.

Il nous faut comme les chrétiens l'ont fait à chaque époque, chercher et ciseler les mots à partir de ce que notre confession de foi nous fait vivre. Il nous faut être attentifs aussi à la polysémie des mots que recouvrent les termes messie, esprit, parole, révélation, prière pour un chrétien et pour un musulman ? Être attentifs aussi aux « mots de la tribu » lorsque nous nous adressons à des musulmans : célébration, conversion....

La question première à se poser est existentielle et non intellectuelle, même si la raison est requise ! Avant d'élaborer un nouveau traité de l'Incarnation ou de la Trinité, il nous faut nous interroger personnellement et en Église sur ce que cela change dans nos vies, dans notre manière d'être au monde, d'être en relation avec les autres et avec Dieu, de confesser que « le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous » et que l'Unique se révèle comme Père, Fils et Esprit ?

S'il s'agit de dire sa foi...le dire se conjugue en actes et en mots....

➤ Une foi en actes ou le témoignage de vie :

La foi en un Dieu qui s'est engagé dans l'histoire, qui s'est mêlé à l'humanité nous appelle à nous y tenir aujourd'hui. Le dialogue engagé par Dieu depuis les origines jusqu'en Jésus le Verbe fait chair, nous convoque à engager conversation avec le monde d'aujourd'hui. C'est dans cette conversation, ce dialogue du quotidien de nos vies, dans le service de nos frères et sœurs que nous témoignerons du Dieu « qui a tellement aimé le

monde » qu'il s'est donné lui-même dans la chair du Fils unique. C'est en vivant à la manière de Dieu à la suite du Christ que nous dirons aux musulmans le sens de l'Incarnation.

C'est en vivant comme le Christ, dans une relation intime avec Dieu, Père, jusqu'à l'extrême du don, que nous témoignerons du sens d'une filiation.

C'est en « voyant comment il avait expiré » nous dit l'évangéliste Marc que le centurion romain confesse « vraiment cet homme était le Fils de Dieu ⁹»

C'est en ayant entre nous et avec tous, les sentiments qui sont dans le Christ Jésus comme le dit Paul aux Philippiens, que nous témoignerons du sens trinitaire d'un Dieu qui n'est que relation de communion, sans cesse en sortie de lui-même pour se donner à l'autre, Père, Fils et Esprit et se donner à tout autre, tous les autres sans exclusion.

Il s'agit donc d'abord d'être suffisamment atteint par le Christ pour en devenir contagieux !

Comme le dit le pape François, reprenant des paroles de Benoît XVI, « l'Évangile ne se répand pas par prosélytisme mais par attraction ¹⁰» par contagion.

➤ Une foi qui s'énonce ou s'annonce... en mots...

C'est à dire une foi qui se fait parole, message, conversation, dialogue. Car l'annonce ne peut se passer de la conversation, du dialogue. Cela suppose dit Paul VI dans l'encyclique *Ecclesiam suam* « une volonté de courtoisie, d'estime, de sympathie, de bonté de la part de celui qui l'entreprend ; elle exclut la condamnation a priori, la polémique offensante et tournée en habitude, l'inutilité de vaines conversations. ¹¹»

Cela implique de trouver un langage qui soit compréhensible, audible par nos interlocuteurs. Le pape Paul VI donne au dialogue quatre caractéristiques, *la clarté, la douceur, la patience et la prudence pédagogique*¹².

Parlant de la *clarté* il écrit : « Le dialogue suppose et exige qu'on se comprenne ». Pour la *prudence pédagogique* il précise : « qui tient grand compte des conditions psychologiques et morales de l'auditeur (cf. *Mt.*, 7, 6) : selon qu'il s'agit d'un enfant, d'un homme sans culture ou sans préparation, ou défiant, ou hostile. (On pourrait ajouter d'un athée ou d'un musulman...) Elle cherche aussi à connaître la sensibilité de l'autre et à se modifier, raisonnablement, soi-même, et à changer sa présentation pour ne pas lui être déplaisant et incompréhensible. »

Il ne s'agit pas bien sûr, dans l'esprit de Paul VI, d'amoindrir, d'édulcorer sa foi. « Ni compromis ambigu, ni irénisme, ni syncrétisme¹³ » rappelle-t-il. Mais le défi et l'enjeu est bien de trouver les mots qui rejoindront notre interlocuteur, ajuster les mots pour que l'autre, en l'occurrence le musulman, les entendent dans la cohérence qui est la sienne mais aussi au-delà des a priori dont il peut être porteur.

Ces mots à trouver pour dire sa foi doivent être pour le chrétien une charpente et non une armure, pour reprendre une expression des évêques de France, qui lui permette d'aller à la rencontre des autres, sans crainte pour une identité qu'il faut tenir à la fois ferme, sereine et ouverte.

⁹ Marc 15, 39

¹⁰ Benoît XVI. Homélie de la messe d'inauguration de la V^e conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, 13 Mai 2007, repris par le pape François, *Evangelii Gaudium* N°14

¹¹ Paul VI Encyclique *Ecclesiam suam* N°81

¹² Ibidem N°83

¹³ Ibidem N° 91

Depuis Paul VI tous les papes jusqu'à François aujourd'hui se sont situés dans cette ligne. Ainsi dans *Evangelii gaudium* et reprenant le pape Jean Paul II dans *Redemptoris missio*, le pape François qui ne cesse d'appeler à l'ouverture de cœur et à la culture de la rencontre précise :

« La véritable ouverture implique de se maintenir ferme sur ses propres convictions les plus profondes, avec une identité claire et joyeuse, mais « ouvert à celles de l'autre pour les comprendre » et en « sachant bien que le dialogue peut être une source d'enrichissement pour chacun.¹⁴ ».

II. Quelques questions posées à l'islam aujourd'hui :

• Le statut de la femme :

Il est clair que dans les sociétés à majorité musulmane, de manière plus ou moins stricte selon les pays, la femme a encore un statut de mineure puisqu'elle doit être légalement représentée par un homme. Elle apparaît souvent dans une position d'inégalité par rapport à l'homme (héritage) et de soumission (enfermement, séparation, port du voile).

On peut lier cela au fait de sociétés demeurées fortement patriarcales. Il est important de faire la part de ce qui est culturel, anthropologique et religieux. On pourrait nuancer les choses selon les lieux, les cultures, les situations tout en reconnaissant qu'un long chemin reste à parcourir pour une véritable égalité et émancipation.

Mais on peut aussi interroger le texte coranique. Que dit-il par rapport aux femmes ?

2,282 : « Demandez le témoignage de deux témoins parmi vos hommes. Si vous ne trouvez pas deux hommes, choisissez un homme et deux femmes » ...Un homme donc pour deux femmes.

4,34 : « Les hommes ont autorité sur les femmes en vertu de la préférence que Dieu leur a accordée sur elles ... » ... Les hommes ont donc autorité sur les femmes au nom d'une préférence de Dieu pour les hommes.

Le texte ajoute la raison de cela « A cause des dépenses qu'ils font pour assurer leurs entretiens » Sourate 4, 34.... Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui avec le travail des femmes et les responsabilités qu'elles exercent, même dans des pays à majorité musulmane.

Si les femmes n'héritent que d'une demi-part d'après le Coran, en Arabie avant l'islam, elles n'héritaient de rien du tout.

Si les fondamentalistes lisent le texte coranique comme intangible dans tous les détails de la vie, un certain nombre de penseurs musulmans aujourd'hui (mais pas uniquement dans l'histoire), soulignent que le Coran ouvre une voie, montre une direction vers un plus, dans laquelle continuer à avancer .

D'où l'importance de lire les versets jusqu'au bout sans les tronquer mais aussi de ne pas tirer un verset hors de son contexte au risque de faire une lecture littéraliste, fondamentaliste. La lecture, qui est toujours interprétation, appelle aussi contextualisation.

En ce qui concerne le voile que l'on désigne en arabe sous divers termes on trouve 4 versets dans le Coran.

¹⁴ Pape François Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, N° 251 et Jean Paul II Lettre encyclique *Redemptoris missio* N°56

24,30-31 : « Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de rabattre leurs voiles sur leurs poitrines ».

Hommes **et** femmes sont ici concernées par une attitude chaste et prudes.

33,59 : « Ô prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles. C'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées ».

Ils donnent deux raisons essentielles au port du voile : la pudeur et le fait d'être reconnue, distinguée pour ne pas être offensées. Esclaves et prostituées se déplaçaient alors sans voile.

33,53 : « Quand vous demandez quelque objet aux épouses du prophète, faites-le derrière un voile. Cela est plus pur pour vos cœurs et pour leurs cœurs. ».

Il s'agit d'un rideau, voile de séparation de deux espaces le *hijab* et non d'un foulard ou vêtement. Hommes **et** femmes sont visés dans une même attitude de pudeur, valeur fondamentale en islam.

24,60 : « Il n'y a pas de faute à reprocher aux femmes qui ne peuvent plus enfanter et qui ne peuvent plus se marier de déposer leurs voiles, à condition de ne pas se montrer dans tous leurs atours ; mais il est préférable pour elles de s'en abstenir. »

Quant à la polygamie, interdite par la loi française, et dont la pratique largement répandue avant l'islam, se réduit fortement aujourd'hui, on s'appuie sur un verset pour la revendiquer.

4,3 : « Épousez comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de n'être pas équitables, prenez une seule femme ou vos captives de guerre. Cela vaut mieux pour vous que de ne pas pouvoir subvenir aux besoins d'une famille nombreuse ».

On est plutôt là dans une limitation que dans une expansion laxiste de la polygamie.

- **La violence :**

La violence, mise en œuvre par des courants dits *jihadistes* aujourd'hui, en se référant à l'islam et au Coran, mais aussi l'histoire, donne à penser que l'islam est une religion de violence.

On peut de fait, puiser dans le Coran un certain nombre de versets de guerre et de violence, comme on peut d'ailleurs trouver des versets de paix.

9,29 : « Combattez ceux qui ne croient ni en Dieu ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce que Dieu et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, en état d'humiliation »

9,5 : « Après que les mois sacrés se seront écoulés, tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez ; captures-les, assiégez-les, dressez-leur des embuscades »

Cette violence, ce combat guerrier, ou petit *jihad* est aussi à remettre dans son contexte de guerre de défense contre la Mecque polythéiste ou contre des gens du Livre comme le Coran appelle juifs et chrétiens qui se sont à un moment donné, opposés au prophète. Un certain nombre de commentateurs musulmans se refusent à y voir une attitude offensive et intemporelle.

5, 32 : « Celui qui tue un homme qui n'a lui-même pas tué ou qui n'a pas commis de violence sur la terre est considéré comme s'il avait tué l'humanité, et celui qui sauve un seul homme est considéré comme s'il avait sauvé l'humanité »

5,2 : « Que la haine envers un peuple qui vous a écartés de la mosquée sacrée ne vous incite pas à commettre des injustices. Encouragez-vous mutuellement à la piété et à la crainte révérencielle de Dieu. Ne vous encouragez pas mutuellement au crime et à la haine »

Certains musulmans appliquent cette violence avec comme argument que ces versets guerriers auraient abrogés les versets pacifiques antérieurs.

Cette question de l'abrogation est en débat aujourd'hui chez les penseurs musulmans qui demandent comment pourrait-on abroger une parole venant de Dieu ? Ils expliquent, d'autre part, qu'il y a dans le Coran une matrice constituée de versets clairs, fondamentaux qui sont le critère de discernement auquel invite le Coran et des versets plus obscurs et/ou conjoncturels, qui demandent à être éclairés, évalués à partir de cette matrice.

Il est important de noter que le terme *jihâd* signifie effort et non guerre et encore moins guerre sainte. Il s'agit de l'effort dans le chemin de Dieu, pour s'y maintenir et protéger la communauté d'agressions extérieures. Cet effort est aussi personnel, intérieur, spirituel, on pourrait traduire le *jihâd* majeur par combat spirituel.

- **Conversion, apostasie et liberté de conscience**

On sait que la conversion à une autre religion est difficilement perçue par les musulmans et que dans un certain nombre d'États musulmans, la liberté de conscience n'est pas reconnue et que l'apostasie peut être punie de mort. (même s'il peut y avoir liberté de culte. La Tunisie a inscrit la liberté de conscience dans la Constitution de 2014 art. 6)

Cet état de fait est à dénoncer et à combattre comme le fait régulièrement le Vatican.

4,137 : « Ceux qui croient, puis renient, puis ils croient, puis ils renient, puis ils s'enfoncent dans le reniement, ceux-là Dieu se refusera à leur pardonner et à les guider sur un chemin »

3,90 : « Quant à ceux qui auront été incroyables après avoir été croyants et qui se sont entêtés dans leur incrédulité, leur repentir ne sera pas accepté : voilà ceux qui sont égarés »

Punition sévère infligée par Dieu à travers ce verset, mais il n'est pas question de peine de mort. C'est le *Hadith* qui en parle, la Tradition musulmane, la *Sunna*, dont les textes ont été écrits par des hommes 100 à 200 ans après la mort du prophète Mohammed. Cette question met en relief la tension entre le Coran, qui prône le libre arbitre, et donc l'absence de contrainte en matière d'adhésion à l'islam, et la Tradition qui, à travers la Charia légitime le meurtre de l'apostat.

Un travail d'exégèse important est à mettre en œuvre aujourd'hui sur ce corpus des *hadiths* très largement utilisé par des musulmans qui n'ont souvent pas accès au Coran.

Il faudrait d'ailleurs préciser le contexte très particulier de ce *hadith* dans le cadre d'une révolte au sein des tribus ralliées à l'islam sous le premier calife successeur du prophète.

Cette question des conversions est délicate et concerne bien sûr les services de catéchuménat. Selon le contexte dans lequel vivent ceux qui font une démarche vers l'Église il est nécessaire d'agir avec prudence

pour ne pas les mettre dans une situation délicate vis-à-vis de leur environnement familial et communautaire qui sans aller jusqu'à la mort peut exclure celui ou celle qui fait cette démarche.

Il faut tenir qu'un certain nombre de versets du Coran vont dans le sens de la liberté religieuse.

2,256 : « Nulle contrainte en religion »

5,48 : « Si Dieu l'avait voulu il aurait fait de vous une seule communauté

5,80 : « Ceux qui obéissent au prophète obéissent à Dieu. Quant à ceux qui se détournent laissez-les : nous ne t'avons pas envoyé vers eux comme gardien. »

18,29 : « La vérité émane de votre Seigneur ; que celui qui le veut croie donc et que celui que le veut soit incrédule »

Ce rapide parcours a montré la prudence à opérer pour aborder le texte coranique.

- La nécessité de l'envisager dans sa cohérence, certes, difficile à appréhender, sans tirer l'un ou l'autre verset qui lui ferait dire ce que l'on souhaite.
- L'importance de situer Coran et Hadith dans leur contexte de révélation et d'écriture.

Nous avons aussi voulu montrer la nécessité de connaître l'autre, son univers culturel et religieux, afin de pouvoir nous adresser à lui avec un langage qui le rejoindra.

Une manière de pouvoir lui parler « dans son propre dialecte, sa langue maternelle, des merveilles de Dieu.¹⁵», et de vivre ainsi dans la rencontre, comme une expérience de Pentecôte.

¹⁵ Actes des apôtres 2,8-11